



Décision n° 2023-01

Portant marché d'étude pré-opérationnelle OPAH RU sur les communes de Bavay, Le Quesnoy et Landrecies

- Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L 2122-22 du CGCT
- Vu le 4° de la délibération du Conseil Municipal en date du 4 juin 2020 autorisant Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés (hors marché public à procédure formalisée) et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Vu le code de la commande publique et notamment son article R 2122-7 ;
- Vu l'avis d'appel public à la concurrence paru au boamp le 18 octobre 2022 ;
- Vu l'offre de la société Citémetrie

Décide

Article 1 : il est passé un marché pour une étude pré-opérationnelle OPAH RU multi-sites sur les communes de Bavay, Le Quesnoy et Landrecies et ce, pour un montant indiqué en annexe de la présente décision. Le titulaire du marché est la Citémetrie SAS, 23 rue de la tombe issoire, 75014 PARIS.

Article 2 : La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera envoyée à Madame la Sous-Préfète d'Avesnes sur Helpe et au comptable du trésor.

Fait à Landrecies,
Le 9 janvier 2023

Le Maire,
François ERLEM